



Nouvelle convention collective de la Métallurgie

Par **Meynaf**, le **10/01/2024** à **16:08**

Bonjour,

Je suis cadre dépendant de la convention collective de la métallurgie. Suite à l'application de la nouvelle convention collective applicable au 1er janvier 2024 ma fonction a changé de classification et mon poste a été classé E9 soit non cadre.

De retour de congé j'apprends que je ne suis plus au forfait jour, j'ai des horaires de travail imposés, la méthode de rémunération a changé (paie sur 13 mois au lieu de 12) et je perds ma complémentaire santé cadre (moins chère et qui couvre mieux) le tout sans avenant au contrat de travail ...

est ce réglementaire ?

merci de votre retour

Par **Prana67**, le **11/01/2024** à **08:17**

Bonjour,

Pour commencer vous pouvez demander à votre employeur le détail de la notation de votre nouveau coef. Vérifiez aussi votre description de poste si elle correspond vraiment à ce que vous faites.

En principe la nouvelle CC prévoit des périodes de transition pour se laisser le temps de régler des cas comme le votre. Qu'en est-il dans votre entreprise ?

Concernant votre forfait jours il faut voir ce que dit votre contrat et la convention que vous avez signé.

Avez vous des représentants du personnel ?

Commentaire perso : ça fait des années que cette nouvelle CC est en négociation et que les syndicats alertent les salariés sur ce qui va se passer. Il y a eu des dizaines de journées de grève, hélas très peu suivies.

Par **Meynaf**, le **12/01/2024** à **16:57**

Merci de votre retour,

L'application de la ccm2024 s'est faite tardivement sur notre site, remise des fiches emplois le 20 décembre 2023 pour application au 01 janvier 2024.

J'ai tout de suite demandé le détail de ma cotation par courrier avec accusé réception.

Ce qui me gêne c'est la partie où on m'impose des modifications importantes de mon contrat sans avenant , car j'ai bien l'intention de les refuser.

J'ai contacter les représentants du personnel mais etant en periode de congés le retour traine un peu.